

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00118/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 19 NOVEMBRE 2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES REJETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN EN DEUX (02) LOTS DANS LES VILLES DE YAOUNDE, OKOLA, OBALA ET SANGMELIMA (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – EXERCICES 2024 ET 2025

1.0bjet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour la maitrise d'œuvre des travaux d'entretien des voiries revêtues dans certaines villes du Cameroun en deux (02) lots dans les villes de Yaoundé, Okola, Obala et Sangmélima.

2.Consistance des prestations

Les prestations consistent à la réalisation des missions suivantes :

- Mission 1 – EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;
- Mission 2 – DET- OPC : direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers ;
- Mission 3 – AOR : assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

NB : Les prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.

3.Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est résumé dans le tableau ci-dessous :

N° lot	Région	Villes	Prestations :	Budget total/ Projet	Tranche Ferme 2024	Tranche Conditionnelle 2025
--------	--------	--------	---------------	----------------------	--------------------	-----------------------------

1	CENTRE	Okola	Entretien de la voie Nkolzibi – Eyang	138 244 065	49 221 518	89 022 548
		Yaoundé	Entretien de certaines voies dans la ville de Yaoundé : Tronçon 1 : Entrée fondation scolaire bilingue les surdoués Pierre Henri de Minkan – fin marécage et bretelle ; Tronçon 2 : Voies après Auberge bleue Odza			
		Yaoundé / Bikok	Entretien de certaines voies à Ntoun : Entrée chefferie de Ntoun bloc n°2 – entrée complexe MUNDI et Entrée MAETUR Ngoulmekong – chefferie de Ntoun bloc n°2			
		Obala	Entretien de la voie “Entrée Groupe scolaire la Plénitude à l’entrée du collège bilingue la Providence à Ombolobingana”			
2	SUD	Sangmélima	Entretien de certaines voies dans la ville de Sangmélima (place des fêtes, accès morgue, EP bilingue, accès prison)	19 900 515	19 900 515	

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en en deux (02) lots ainsi qu’il suit :

N° lot	Région	Villes	Prestations :
-----------	--------	--------	---------------

1	CENTRE	Okola	Entretien de la voie Nkolzibi – Eyang
		Yaoundé	Entretien de certaines voies dans la ville de Yaoundé : Tronçon 1 : Entrée fondation scolaire bilingue les surdoués Pierre Henri de Minkan – fin marécage et bretelle ; Tronçon 2 : Voies après Auberge bleue Odza
		Yaoundé/ Bikok	Entretien de certaines voies à Ntoun : Entrée chefferie de Ntoun bloc n°2 – entrée complexe MUNDI et Entrée MAETUR Ngoulmekong – chefferie de Ntoun bloc n°2
		Obala	Entretien de la voie “Entrée Groupe scolaire la Plénitude à l’entrée du collège bilingue la Providence à Ombolobingana”
2	SUD	Sangmélina	Entretien de certaines voies dans la ville de Sangmélina (place des fêtes, accès morgue, EP bilingue, accès prison)

5.Participation et origine

La participation à cet appel d’offres est restreinte aux Bureaux d’Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l’issue de l’Appel à Manifestation d’Intérêt N°00096/ASMI/MINH DU/2024 du 14 Août 2024 en vue du recrutement des BET pour le contrôle et la surveillance des travaux d’entretien des voiries revêtues dans les villes de Yaoundé, Okola, Obala, et Sangmélina Il s’agit de :

- Lot 1 : Contrôle et la surveillance des travaux d’entretien routier dans les villes d’Okola, Yaoundé (Minkan et Odza), Bikok et Obala ;

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	STUDI Cameroun	BP : 2 659 Yaoundé	242 71 14 93 / 674 44 08 70
2	GROUPEMENT DIDON CONSEILS / INNOV ENGINEERING GROUP	BP : 30 011 Yaoundé	677 010 608 / 656 686 390
3	LE COMPETING	BP : 7 214 Yaoundé	222 21 59 88/ 699 50 11 77

- Lot 2 : Contrôle et la surveillance des travaux d'entretien de certaines voies dans la ville de Sangmélima (place des fêtes, accès morgue, EP bilingue, accès prison) ;

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONES
1	LE COMPETING	BP : 7 214 Yaoundé	222 21 59 88/ 699 50 11 77
2	DCE	BP : 17 021 Yaoundé	677 62 14 22 / 694 50 34 56
3	GROUPEMENT DIDON CONSEILS / INNOV ENGINEERING GROUP	BP : 30 011 Yaoundé	677 010 608/ 656 686 390

NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas

partie de ladite liste.

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier-Exercices 2024 et suivant.

Mode de soumission des offres

La soumission se fait exclusivement en ligne suivant la procédure décrite à la pièce 14 en annexes.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9è étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de Cent mille (100 000) FCFA payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est

conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sera transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 17 décembre 2024 à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous plis scellés avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis et présentée ainsi qu'il suit :

- 2 plis fermés contenant chacun le dossier administratif et l'offre technique ;
- 2 plis fermés contenant chacun l'offre financière dont l'un portera en plus de la mention de l'appel d'offres celle de « OFFRE TEMOIN » destiné à l'ARMP pour conservation.

En cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS, le défaut de présentation des copies de sauvegarde entraînera l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

N.B : l'original physique du cautionnement de soumission et la quittance d'achat des frais du DAO devra parvenir sous plis fermés ; au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beiges aux balcons rouges) au plus tard le 17 décembre 2024 à 13 heures, heure locale et portant la mention ci-dessous :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 00118/AONR/MINH DU/CIPM/2024 DU 19 NOVEMBRE 2024

**POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES
REJETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN**

EN DEUX (02) LOTS DANS LES VILLES DE YAOUNDE, OKOLA, OBALA ET SANGMELIMA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : FONDS ROUTIER – Exercices 2024, 2025

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour le Contrôle et surveillance est résumé dans le tableau ci-dessous :

N° lot	Région	Villes	Prestations :	Délais/Projet		
				TF	TC	T

1	CENTRE	Okola	Entretien de la voie Nkolzibi – Eyang	Cinq (05) mois	Cinq (05) mois	Dix (10) mois
		Yaoundé	Entretien de certaines voies dans la ville de Yaoundé : Tronçon 1 : Entrée fondation scolaire bilingue les surdoués Pierre Henri de Minkan – fin marécage et bretelle ; Tronçon 2 : Voies après Auberge bleue Odza			
		Yaoundé / Bikok	Entretien de certaines voies à Ntoun : Entrée chefferie de Ntoun bloc n°2 – entrée complexe MUNDI et Entrée MAETUR Ngoulmekong – chefferie de Ntoun bloc n°2			
		Obala	Entretien de la voie “Entrée Groupe scolaire la Plénitude à l’entrée du collège bilingue la Providence à Ombolobingana”			
2	SUD	Sangmélima	Entretien de certaines voies dans la ville de Sangmélima (place des fêtes, accès morgue, EP bilingue, accès prison)	Cinq (05) mois	0	Cinq (05) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances pour

émettre les cautions dans les domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO dont le montant est fixé à 2 700 000 F CFA pour le lot 1 et 390 000 FCFA pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres et accompagné du récépissé de consignation délivré par la Caisse des dépôts et Consignations (CDEC).

L'absence du cautionnement de soumission délivré par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautionnements dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Un cautionnement de soumission produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. Le cautionnement de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12.Recevabilité des Offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage:

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'objet ou de la référence de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- La non-présentation des copies de sauvegarde des offres ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre

en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13.Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 17 décembre 2024 au plus tard à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 points sur 100 (80/100).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de Groupement d'entreprise.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la

date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

15.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence du cautionnement de soumission acquitté dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
2. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
3. Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
4. Absence de la Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
5. N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :
 - Formation : BAC+3 en Génie Rural ou Génie Civil et inscrit à l'ordre professionnel ;
 - Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans ;
 - Expérience Spécifique : ayant déjà occupé le poste de chef de mission dans au moins deux projets de contrôle et surveillance des travaux de voirie revêtue.

1. Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un

fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;

2. Omission d'une pièce de l'offre financière ;
3. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le SDPU;
4. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
5. Non-respect du format de fichier des offres pour la copie de sauvegarde ;
6. Absence de présentation des copies de sauvegarde des offres en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS lors de l'ouverture des plis ;
7. Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
8. Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

15.2 Critères essentiels

A – Personnel.....	40 points
B – Matériel	24 points
C – Méthodologie	16 points
D- Références.....	20 points
TOTAL.....	100 points

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0) et repris dans la grille d'évaluation.

N.B : la Non-satisfaction de moins de 80% des critères essentiels entraîne l'élimination du soumissionnaire;

15.Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité

– coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = \frac{80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = 100 \times \frac{F}{F_m}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste

Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontractacts.cm>.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur

YAOUNDE Le 19-11-2024
Le MINISTRE
COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE